

## SITOM INFO MARS 2018

### LE SAVIEZ-VOUS ? LE PLATRE SE RECYCLE A L'INFINI COMME LE VERRE OU LE METAL.

En Savoie, à FRANCIN, au bord de l'Isère et au milieu des vignes, la société NANTET SERFIM exploite une unité de recyclage du plâtre,

En 2006, la loi interdit l'enfouissement des déchets de plâtres en centre d'enfouissement car il dégage de l'H<sub>2</sub>S (hydrogène sulfurisé), gaz mortel.

En France, il faut traiter 500 000 tonnes de plâtre par an, soit 7 à 8 kg/habitant et par an.

En collaboration avec PLACOPLATRE, la société NANTET SERFIM met au point un dispositif de recyclage du plâtre, des carreaux de plâtre et des complexes isolant.

Ce processus permet de remplacer le gypse vierge extrait en carrière par du gypse recyclé. L'unité de NANTET SERFIM valorise 96 % du plâtre entrant. Le plâtre récupéré en déchetterie, issu de la déconstruction ou des chutes de pose est broyé. Le papier carton est séparé et enlevé.

Le gypse recyclé sera utilisé pour la fabrication de nouveaux carreaux de plâtre après ajout d'eau et cuisson.







Devinette : Qui suis-je ?

*Réponse : Des outils de plâtriers oubliés et récupérés à l'issue du tri de NANTET SERFIM*

## **LE TRI A ETE MIS EN PLACE, IL Y A 26 ANS !**

Le 1<sup>er</sup> avril 1992, Brice LALONDE, Ministre de l'environnement fait paraître un décret créant l'obligation de recyclage pour les producteurs d'emballages.

Ce document réglementaire a eu un impact important qui perdure encore :

- 28 000 emplois de proximité ont été créés au sein de la filière du tri et du recyclage
- 87% des français trient leurs emballages

- La revente des matériaux rapporte entre 200 millions d'Euros et 250 millions d'Euros par an aux collectivités locales
- Le recyclage est effectué à 89% en France et 10% en Europe
- Chaque année le recyclage des emballages permet d'éviter l'émission de 2.1 millions de tonnes de CO2 ce qui équivaut à 1 million de voitures en circulation en moins pendant 1 an et la consommation électrique d'une ville comme Paris pendant 1 an
- Le taux de recyclage a été multiplié par 4 depuis 1992 pour atteindre 68%
- 3 millions de tonnes d'emballages sont recyclées chaque année
- Un effort de réduction considérable du poids des emballages a été conduit par les industriels.

	<b>Poids vide en 1994</b>	<b>Poids vide en 2012</b>
<b>1 Bouteille de vin en verre</b>	547 g	415 g
<b>1 Bouteille d'eau en plastique</b>	45.5 g	28.05 g
<b>1 Canette de soda</b>	30.5 g	23.08 g

**Grâce aux efforts de tous (industriels, citoyens, élus, collectivités, trieurs et recycleurs) plus de tonnes d'emballages sont collectées, recyclées et plus de ressources naturelles sont préservées. Encore quelques efforts !**

**Notre chance est de bien comprendre les enjeux du tri pour un meilleur environnement de demain !**